



## Édito

## Sommaire

### ACTUALITÉS

p 2

#### Retour du printemps

Avec la renaissance de la nature, l'agriculture repart dans une nouvelle campagne.

- Campagne culturelle avec ses nouveautés (semences, méthodes culturelles, etc...) que le paysan maîtrise en grande partie.

p 4

- Campagne climatique où le paysan essaye de s'adapter.

- Campagne administrative avec son lot de surprises, d'imprécision et d'incohérence.

- Campagne politique avec son lot de dérapages incontrôlés et une quasi-absence de projet agricole. On pourrait facilement croire que le premier marché à l'exportation est celui des poursuites judiciaires.

p 7

- Campagne commerciale avec pour l'agriculture et, particulièrement les productions laitières, des renouvellements de contrats.

p 8

Cette fameuse contractualisation, en remplacement des quotas, est censée sauver les producteurs laitiers en ouvrant la production sur un marché libre dont les capacités de progression sont, soit disant, sans limite.

Les organisations de producteurs internes aux laiteries devaient apporter une capacité de négociation favorable aux producteurs. Remplissent-elles vraiment leur mission ?

Quels résultats ? Comment conseiller un producteur qui doit signer aujourd'hui le renouvellement d'un contrat sans connaissance des prix ?

Alors que toutes les contraintes sont à la charge du producteur avec une organisation verticale soumise à sa laiterie.

Les politiques en campagne devraient pouvoir redonner de l'espoir en faisant des propositions législatives courageuses afin d'ouvrir des perspectives cohérentes et imaginatives aux agriculteurs français.

Daniel CONDAT  
Vice-président  
de la Chambre d'agriculture

### DOSSIER BILAN D'ACTIVITE DE LA CHAMBRE



### AGENDA

### FORMATIONS CONTACTS

## Zones vulnérables

Consciente de l'impact des obligations liées à la zone vulnérable pour les éleveurs, la Chambre d'agriculture s'est mobilisée pour assouplir autant que possible les règles nationales et continuera à le faire pour faire jouer au niveau régional toutes les possibilités de dérogation qui peuvent encore l'être.

Cependant, face aux exigences de mise en conformité, nous avons décidé de vous accompagner sur :

- ▶ La réalisation de votre plan d'épandage.
- ▶ L'élaboration de votre Plan prévisionnel de fumure et l'enregistrement de vos pratiques avec Mes P@rcelles.
- Accompagnement individuel.

Mon conseiller saisit mes enregistrements, vérifie leur conformité et élabore avec moi mes documents réglementaires.

### - Abonnement autonomie.

La solution internet pour réaliser moi-même mon plan de fumure prévisionnel, mon cahier d'épandage et mon registre phytosanitaire conformément à mes engagements.

### ▶ L'appui au dépôt de dossier PCAE.

Pour déterminer les aides mobilisables dans le cadre de vos projets de modernisation de vos installations.

### ▶ La réalisation d'un diagnostic de vos capacités des ouvrages de stockage.

Toute exploitation ayant au moins un bâtiment d'élevage (bâtiment de logement des animaux) situé en zone vulnérable doit disposer de capacités de stockage en conformité avec la réglementation Directive Nitrates.

Pour la vérification de vos capacités de stockage d'effluents d'élevage, plusieurs possibilités d'accompagnement sont proposées par la Chambre d'agriculture avec ces 2 outils informatiques de calcul (Pré-Dexel et Dexel).

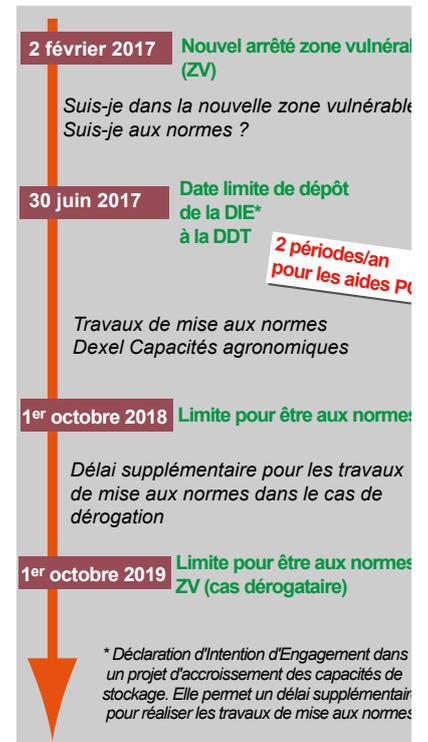
- **Pré-Dexel en collectif** : appui d'une demi-journée en groupe. Dans un premier temps, l'agriculteur doit récupérer le questionnaire soit sur le site Internet de la Chambre d'agriculture, soit par courrier sur demande. Une fois rempli, le questionnaire doit être retourné à la Chambre d'agriculture.

Après réception du questionnaire et constitution de groupes de formation, l'agriculteur recevra une convocation à une session de saisie en collectif. Lors de cette séance, avec l'aide d'un conseiller, l'agriculteur enregistre ses données, valide et édite les calculs de capacités de son exploitation.

Retrouvez toutes les infos sur notre site internet : [www.chambre-agri63.com](http://www.chambre-agri63.com)

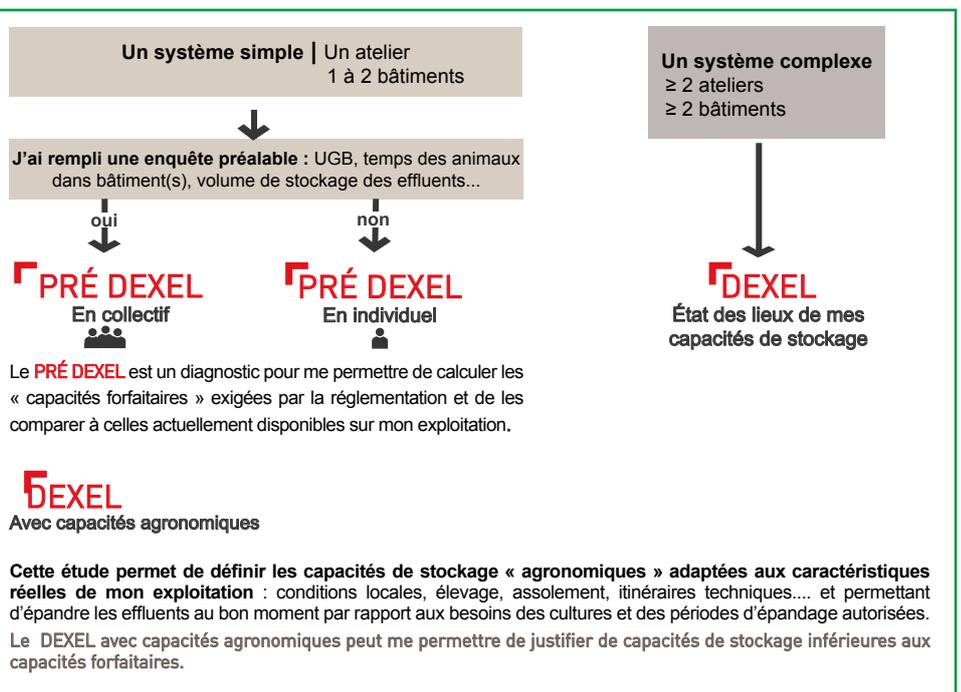
## • Pré-Dexel en individuel / Dexel / Dexel avec capacités agronomiques

Ces différentes prestations en individuel sont réalisées avec l'intervention d'un technicien sur l'exploitation. Pour prendre rendez-vous, contactez-nous.



**i** Assistante Pôle Productions : Christelle FRANCON 04 73 44 45 95

**i** Aides Modernisation des exploitations d'élevage : Thierry ROCHE 04 73 44 45 73  
t.roche@puy-de-dome.chambagri.fr



## Déclaration PAC

**La Chambre vous accompagne dans votre télédéclaration. Prenez rapidement rendez-vous avec vos territoires.**

**i** Territoires : coordonnées p 8.

Pour les abonnés Mes P@rnelles, des options sont disponibles soit pour préparer votre télédéclaration PAC soit pour la réaliser.

**i** Christelle FRANCON 04 73 44 45 95

## Agrifaune : "Agriculture - Faune sauvage - Chasse"

**La Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme, la Fédération des chasseurs et l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage ont reconduit la convention «Agrifaune».**

Cette convention rassemble, pour la 6<sup>ème</sup> année les acteurs des mondes agricole et cynégétique et contribue au développement de pratiques agricoles qui concilient économie, agronomie, environnement et faune sauvage.

**Les objectifs généraux sont de :**

- Favoriser la prise en compte de la faune sauvage au sein d'une agriculture productive et économiquement performante.
- Réaliser des opérations de démonstration.
- Promouvoir les références acquises grâce au réseau de chacun des partenaires et contribuer au développement durable des territoires ruraux.

**Les objectifs pour 2017 de la convention départementale sont de :**

- Développer des vitrines sur les bonnes pratiques favorables à la biodiversité.
- Organiser des « portes-ouvertes sur les CIPAN ».

- Tirer un bilan des actions menées depuis 6 ans des opérations conduites (vitrines ou actions de protection contre les dégâts de lapins).

Une convention complémentaire viendra concrétiser la mise en place en 2017 d'une journée d'information sur les actions permettant de limiter l'impact de la fauche sur le petit gibier et en particulier le lièvre d'Europe.

Nous vous tiendrons informés de ces opérations dans notre journal et sur notre site Internet.

**i** Christelle FRANCON 04 73 44 45 95

## Dômes Sancy Elevage

**L'abattoir de l'INRA a ouvert ses portes aux éleveurs.**

Créée en septembre 2015, Dômes Sancy Elevages est une association d'éleveurs qui s'intéressent à des solutions collectives et de proximité pour l'abattage et la transformation de leurs animaux, en complément des filières existantes.

Cette réflexion collective s'est concrétisée par un partenariat avec l'INRA de Clermont/Theix, qui a ouvert les portes de son abattoir, agréé agriculture biologique, aux adhérents de l'association.

Lors de l'assemblée générale, le 16 février dernier, Cécile QUINSAT, présidente de l'association, a dressé un premier bilan positif : « Pour l'instant nous ne sommes que quelques-uns à utiliser l'abattoir, pour un abattage familial. Mais on est tous très contents des conditions dans lesquelles cela se passe, de la rigueur et du contact. L'association tend à se développer et nous sommes tous motivés par les mêmes intérêts : la proximité, le bien-être et la valorisation de nos animaux et le maintien d'un tissu local. »

Une proximité que souligne Delphine ROUX, adhérente et utilisatrice de l'abattoir : « Nous souhaitons trouver un abattoir proche pour faire abattre nos bêtes, déjà au point de vue familial pour faire vivre nos 3 familles, c'est pour ça que l'on s'est engagé. En 2016, on a fait tuer 2 génisses et un veau et nous allons continuer cette année. Pour l'instant,

*l'idée c'est de pouvoir faire tuer sa bête, de la faire revenir et de la découper nous-mêmes. Mais si l'association se développe, on pourra commencer à étudier la faisabilité technique et économique pour un atelier de découpe. À termes j'aimerais pouvoir faire de la vente directe. »*

L'association, animée par le territoire Dômes Hautes Combrailles de la Chambre d'agriculture, étudie les différentes opportunités et solutions envisageables pour un atelier de découpe.

**Vous souhaitez prendre part à la réflexion et faire vivre le projet ? Contactez le territoire Dômes Hautes Combrailles.**

**i** 04 73 65 92 69

## VIE DE LA CHAMBRE

**Les permanences MSA reprennent sur le territoire COMBRAILLES.**

Elles ont lieu tous les lundis matin au bureau du Territoire.

**i** Territoire Combrailles | 04 73 95 82 43

**Daniel CONDAT**  
Vice-président de la Chambre

**Nous connaissons enfin le zonage de vulnérabilité aux nitrates.**

Les 8 réunions d'information ont rassemblé un nombre important de participants. Le public, intéressant dans sa curiosité et dans sa fine connaissance de l'agronomie, a posé de nombreuses questions parfois très pointues auxquelles nos agronomes ont répondu avec compétence, et souvent dans l'instant.

« Nous allons être très vigilants lors des discussions sur le plan régional afin que les spécificités du Puy-de-Dôme soient prises en compte.

Le travail se poursuit donc pour apporter des arguments lors de la prochaine campagne de mesures. L'objectif étant de limiter strictement le classement aux zones à problèmes à partir de raisonnement scientifique en l'absence de préconçu idéologique.

Ainsi, nous arriverons à prouver la capacité des agriculteurs et de leurs institutions à prendre en compte la dimension environnementale du métier. »

## L'ACTIVITE DE LA CHAMBRE



« Le 28 février s'est tenu la session Chambre afin de valider le compte financier 2016. Ce fut l'occasion d'aborder et de mettre en avant les difficultés que rencontrent l'ensemble des paysans, qu'elles soient liées aux contraintes économiques ou aux aléas climatiques, mais surtout de dénoncer et d'interpeller l'État sur ces errements que ce soit au travers de l'instruction de la PAC, dans le versement des aides ou l'impact du classement zone vulnérable.

Dans ce contexte de morosité ambiante la session a été aussi l'occasion de mettre en avant l'activité et le rôle de la Chambre, activité qui a fortement progressé depuis trois ans que ce soit au travers de la formation, des contacts ou visites d'agriculteurs et des conseils.

*Proximité, conseils indépendants et neutralité sont la source de cette réussite. »*

Sébastien GARDETTE, président de la Chambre d'agriculture

## La session du 28 février 2017 a été consacrée au bilan d'activité 2016

● **Bilans techniques**, présentés par pôle d'activité.

● **Bilan financier** présenté par l'agent comptable salarié de la DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques).

En introduction, le Président a rappelé l'étroit lien entre l'activité de la Chambre d'agriculture et le contexte économique et social du monde agricole.

2016 ayant à nouveau été marquée par des **calamités économiques, climatiques et administratives**, la Chambre d'agriculture a été, de fait, fortement impactée dans son fonctionnement et a dû faire preuve de capacité d'adaptation.

A cet environnement de crise agricole se rajoute un contexte d'incertitude lié à la régionalisation, aux réductions budgétaires successives et à la contestation de la légitimité propre aux Chambres d'agriculture.

Malgré ce contexte difficile, le bilan 2016 présente des résultats encourageants, conformes aux objectifs stratégiques et qui confirment l'adaptation des services proposés par la Chambre aux besoins des agriculteurs du Puy-de-Dôme.

### CHIFFRES CLÉS

Année 2016

**5 771** visites d'agriculteurs

**+ 22%\***



4 722 visites

**11 909** contacts

**+ 10.60%**



10 758 contacts

**11 530 h** de formation  
(hors certiphyto)

**+ 37%**



8 392 h de formation

**1 103** stagiaires

**+ 45 %**



760 stagiaires

**1 630** Télépac réalisés

**+ 47.5%**



1 105 Télépac

\* par rapport à 2014

## Le pôle Entreprises

Avec les équipes du pôle Entreprises, la Chambre d'agriculture accompagne l'agriculteur tout au long de sa carrière, de l'installation à la cessation d'activité, en passant par la formation, le conseil en développement,...



Journée Installation en Dômes Hautes Combrailles | 17 mars 2016

### 2016 | Le pôle Entreprises en chiffres

**555 appuis** CFE.

**211 contrats** d'apprentissage enregistrés.

**271 candidats accueillis** au PAIT.

**73 dossiers d'installation** réalisés, dont 10 hors DJA.

**120 jeunes en suivi** post-installation.

**80 études de projet** réalisées.

**105 cédants accueillis.**

**12 exploitations inscrites** au RDI reprises.

**8 accompagnements individuels** à la cessation d'activité.

**1300 journées de formation prescrites** par l'équipe du CE | PPP

Le pôle Entreprises c'est aussi des actions de formation (stage 21 h), de sensibilisation (journées installation – transmission), des actions de repérage des futurs cédants (Communauté de commune du Sancy et Ardes Communauté).

C'est aussi, l'ensemble des missions de promotion du métier d'agriculteur, l'instruction des demandes d'aides à l'installation et à la transmission, l'appui juridique, le Centre de Formalités des Entreprises (CFE), l'accompagnement à l'apprentissage.

## Le pôle Territoires

Les équipes du pôle Territoires ont pour mission de décliner localement les orientations de la Chambre : analyser les besoins, encourager les démarches collectives. Renforcer le rôle et la présence de la Chambre et de l'agriculture constitue également une mission majeure du pôle.



Journée "Méteil" en Combrailles | 17 juin 2016

### 2016 | Le pôle Territoires en chiffres

**11 902 contacts** téléphoniques.

**5 771 visites** d'agriculteurs.

**44 groupes d'agriculteurs** accompagnés.

**49 journées techniques** organisées.

**448 appuis télé-déclaration** aides animales réalisés.

**5 études agricoles** dans le cadre de documents d'urbanisme.

**155 journées de formation** organisées.

**883 tonnes de déchets** agricoles collectés.

Le pôle Territoires, c'est aussi une présence auprès des collectivités pour la définition et l'élaboration de leur projet de Territoire, le suivi des documents d'urbanisme (70 en 2016) et la représentation des

intérêts agricoles dans les instances décisionnelles.

C'est aussi l'animation de quatre contrats territoriaux, la co-construction de quatre nouveaux PAEC, la labellisation de deux GIEE.

## Le pôle Productions

Le pôle Productions regroupe des compétences complémentaires et diversifiées en production fourragère, agronomie, grandes cultures, modernisation des bâtiments, diversification et agriculture biologique.



Journée Viande bovine | 17 janvier 2017

## 2016 | Le pôle Productions en chiffres

**73 bulletins** d'information sur les cultures, la production fourragère, diffusés à plus de 600 agriculteurs par mail hebdomadairement.

**36 journées techniques** de suivi cultural, de suivi de récolte de pâturage, gestion des haies,...

**6 journées portes ouvertes** bâtiments.

**65 accompagnements techniques** de gestion et de valorisation des effluents.

**46 accompagnements techniques** ou de conversion en agriculture biologique.

**400 abonnements** avec service de gestion « agronomique » et réglementaire avec Mes Parcelles.

Le Pôle Productions, c'est aussi la mise en place, la collecte, l'analyse et la vulgarisation de références techniques, économiques qui permettent de proposer des conseils neutres et adaptés à notre territoire.

C'est aussi l'organisation d'essais, d'expérimentation, d'innovation pour renforcer notre expertise auprès

des administrations et institutionnels (zone vulnérable).

Ces compétences sont mobilisées pour répondre à l'objectif de renforcer l'autonomie des agriculteurs, la recherche de plus-value en intégrant l'environnement comme une opportunité plutôt qu'une contrainte.

## ▲ BILAN FINANCIER 2016

« Nous avons une capacité de financement de 106 559,31 €, ainsi qu'un résultat positif de 30 361,16 €, ce qui indique une **bonne santé financière de la Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme** ». C'est ainsi que conclut Monsieur Nicolas Roumeau, l'agent comptable de la DGFIP la présentation du compte financier 2016.

### BUDGET DE FONCTIONNEMENT

#### Dépenses de fonctionnement

Prévisionnel	Réalisé
7 315 671€	7 002 256 €

Soit un taux de réalisation de **95 %** et une baisse de **0,59 %** par rapport à 2015.

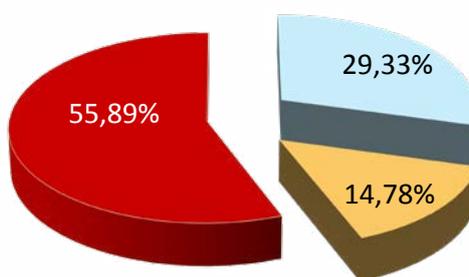
#### Recettes de fonctionnement

Prévisionnel	Réalisé
7 141 231 €	7 032 620 €

Soit un taux de réalisation de **98,5 %** et une progression de **1,45 %**.

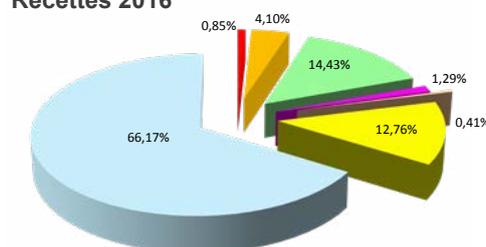
Un excédent de fonctionnement de **30 363,16 euros**

#### Charges 2016



■ Fonctionnement ■ Cotisation ■ Personnel

#### Recettes 2016



■ Autres Produits ■ Loyers ■ Prestations  
■ Produits exceptionnels ■ Produits financiers ■ Subventions  
■ Taxes

### BUDGET D'INVESTISSEMENT

	Prévisionnel	Réalisé
Recettes	78 248 €	78 248 €
Dépenses	43 000 €	41 111 €
Résultat		37 137 €

Après trois années négatives, 2013, 2014 et 2015, le compte financier 2016 dégage un résultat positif qui concrétise l'ensemble des efforts de restructuration engagés depuis trois ans.

# Publications

Avec un suivi de nombreuses parcelles, effectué quasiment toute l'année, nos conseillers vous informent quant à la conduite à tenir sur vos systèmes de productions.

Ils observent, analysent les données et les restituent sous forme de bulletins hebdomadaires disponibles gratuitement.

Vous les retrouvez sur notre site, onglet "Publications".

## PRODUCTIONS FOURRAGÈRES



● **Info Prairies** | Ce bulletin est construit sur les données météo hebdomadaires et sur le suivi d'exploitations réparties sur tout le département.

Il vous permet de piloter en temps réel l'utilisation de vos prairies (fertilisation, pâture, récolte...) avec un conseil adapté à chaque situation climatique. Vous pouvez le retrouver dans la presse agricole locale ou le consultez sur notre site.

Plus pratique encore, vous pouvez le recevoir par mail dès sa rédaction par simple demande.

Sa parution est hebdomadaire de février à juillet, puis bi-hebdomadaire en septembre et octobre.



● **Info Maïs** | Réalisé dans le même esprit que l'Info Prairies, ce bulletin vous permet de préparer vos chantiers de récolte pour ensiler vos maïs au meilleur stade, en fonction de l'altitude où vous êtes, de votre date de semis et de la précocité de vos variétés.

De la même façon que le bulletin Info Prairie, vous pouvez le consulter dans les journaux agricoles, sur notre site ou le recevoir par mail sur simple demande. **Plus de 350 éleveurs le reçoivent par mail.**

Sa parution est hebdomadaire | du 15 août à la fin des chantiers.

**i** L'équipe Fourrages est composée de :  
Pascale FAURE - Géraldine DUPIC  
Clémentine LACOUR - Stéphane VIOLLEAU.

Pour tout renseignement ou demande d'envoi par mail, contactez :

[fourrages@puy-de-dome.chambagri.fr](mailto:fourrages@puy-de-dome.chambagri.fr)

## AGRONOMIE | GRANDES CULTURES

De février à novembre, chaque semaine, l'équipe agronomie vous propose des bulletins techniques.



● **Bulletin de Santé Végétal (BSV)** : est un bulletin régional. De nombreux organismes et/ou agriculteurs surveillent des

dizaines de parcelles situées aux quatre coins de l'Auvergne et font état de leurs observations chaque semaine.

Ceci permet ainsi de vous alerter sur l'évolution de la plante, les maladies, les dégâts occasionnés par les nuisibles (limaces, taupins, vers...), etc..

Ce bulletin est disponible de mi-février à fin novembre.



● **Info Cultures** | C'est un bulletin rédigé à partir du BSV et des observations réalisées par les conseillers de la Chambre du

Puy-de-Dôme sur des parcelles d'essai ou lors des tournées de terrain. Ils vous conseillent sur les traitements les plus efficaces testés et la gestion agronomique des cultures.

Vous y trouverez également des informations réglementaires.

Toutes les semaines de février à mi-décembre.



● **Irri-conseils** | Vous informe sur la pluviométrie et le besoin en eau des différentes cultures pour optimiser la conduite de l'irrigation.

Disponibles de mai à septembre..

**i** L'équipe Agronomie est composée de :  
Alexis BUSSEROLE - Yoann GINESTIERE  
Françoise LERE - Marine MASSON  
Alban MIALON - Frédéric MOIGNY.

Pour tout renseignement ou demande d'envoi par mail, contactez :

**Pôle Productions 04 73 44 45 95**  
[c.francon@puy-de-dome.chambagri.fr](mailto:c.francon@puy-de-dome.chambagri.fr)

DE NOMBREUSES AUTRES PUBLICATIONS SONT DISPONIBLES SUR NOTRE SITE. N'HÉSITEZ PAS À LES CONSULTER.



Nos bulletins sont réalisés avec l'ensemble de nos partenaires.

Retrouvez tous les événements sur  
[www.chambre-agri63.com](http://www.chambre-agri63.com)

**i** [communication@puy-de-dome.chambagri.fr](mailto:communication@puy-de-dome.chambagri.fr)

# Formations

## AGRONOMIE

- **Piloter mon exploitation avec mes P@rnelles**

10 avril - 12 mai et 7 septembre  
Aubière

**i** Pôle Productions - 04 73 44 45 95

- **Certiphyto V2**

7 et 8 juin - Aubière

**i** Territoires Dore Livradois-Forez

## INSTALLATION

- **Demain, réussir sa production de viande bovine**

6 avril - Aubière

**i** Service PPP 04 73 44 45 49

- **Comprendre le fonctionnement des comptes associés**

7 avril - Aubière

**i** Service PPP 04 73 44 45 49

## DIVERSIFICATION

- **Piloter sa politique de prix en vente directe (fromage)**

4 avril - Besse

**i** Territoire Artense Cézallier Sancy

- **Biosécurité en élevage volailles**

6 avril - Aubière

**i** Service diversification  
04 73 44 45 52

- **Je réalise l'accessibilité de mes structures**

13 avril - St Bonnet près Orcival

**i** Territoire Dômes Hautes Combrailles

- **Les clés pour réussir son installation en circuits courts**

4, 23 mai et 8 juin - Aubière

**i** Service diversification  
04 73 44 45 52

## GESTION ET STRATÉGIE D'ENTREPRISE

- **Choisir sa transmission et se préparer à la retraite**

20, 28 avril et 4 mai - Ardes/Couze

**i** Territoire Artense Cézallier Sancy

# CONTACTS

## SIÈGE

11 allée Pierre de Fermat - BP 70007  
63171 AUBIÈRE Cedex  
Tél. : 04 73 44 45 46  
Fax : 04 73 44 45 50  
contact@puy-de-dome.chambagri.fr

## HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au vendredi  
8h30-12h30 - 13h30-17h

## TERRITOIRES

### Artense Cézallier-Sancy

CADAR - Route des Fraux  
63610 Besse  
Tél. : 04 73 79 58 72  
acs@puy-de-dome.chambagri.fr

### Combrailles

Rue Jean-Claude Beaujard  
63390 S<sup>t</sup>-Gervais  
Tél. : 04 73 85 82 43  
comb@puy-de-dome.chambagri.fr

### Dômes Hautes Combrailles

Route du Mont-Dore  
63210 Rochefort-Montagne  
Tél. : 04 73 65 92 69  
dhc@puy-de-dome.chambagri.fr

### Limagnes

11 allée Pierre de Fermat  
63170 Aubière  
Tél. : 04 73 44 45 69  
lim@puy-de-dome.chambagri.fr

### Permanence au Breuil-sur-Couze

Le jeudi matin  
Lycée St-Joseph  
63340 Le Breuil-sur-Couze  
Tél. : 04 73 71 62 15

### Dore Livradois-Forez

19 av. de Lyon  
63600 Ambert  
Tél. : 04 73 82 09 74  
dlf@puy-de-dome.chambagri.fr

### Permanence à Thiers

Le lundi  
Place de l'Europe  
63300 Thiers  
Tél. : 04 73 80 10 06

### Comité de Rédaction :

Philippe BOYER, Daniel CONDAT, Daniel MONTAGNON  
et Claude VOISIN (élu Chambre d'agriculture)  
Annick FORESTIER et Camille TOROSSIAN  
(service communication)  
communication@puy-de-dome.chambagri.fr

Conception et rédaction : Chambre d'agriculture 63  
Mars 2017

Crédit photos : Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme  
P. Soissons

Impression : Imprimerie Porçu - Cournon (63)  
Papier 100 % recyclé

ISSN : 2270-6321

# Agenda

# INNOV' ACTION

MARDI 6  
JUN MATIN  
BUSSIÈRES-ET-  
PRUNS

Repenser son système de culture en intégrant  
des protéagineux : l'exemple du pois d'hiver.

  
**AGRICULTURES  
& TERRITOIRES**  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
PUY-DE-DÔME

**ENGAGEMENT  
DE SERVICE**  
SERVICES AUX AGRICULTEURS  
ET ACTEURS DES TERRITOIRES  
REF. 221  
AFNOR CERTIFICATION  
www.afnor.org  
Conseil-Formation

 Connectez vous sur  
[www.chambre-agri63.com](http://www.chambre-agri63.com)